



RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00461
Numéro SIREN : 497 696 724
Nom ou dénomination : TEMPO ROYAL

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2017 sous le numéro de dépôt 9751

TEMPO ROYAL
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 24-26 Rue Royale
45000 ORLEANS
497 696 724 RCS ORLEANS



DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 18 635,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 635,96 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	31 364,04 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	50 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	50 000,00 euros
Soit 500,00 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2017 et au plus tard le 30 septembre 2017.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 :
100 000,00 euros, soit 1 000,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 :
100 000,00 euros, soit 1 000,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
100 000,00 euros, soit 1 000,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance
Nicolas DUBREUIL
SARL TEMPO ROYAL
"Pub au Bureau"
24 rue Royale - 45000 ORLÉANS
Tél. 02 38 62 91 09
SIRET 497 696 724 00036

SARL TEMPO ROYAL
26 RUE ROYALE

45000 ORLEANS

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Copie Certifiée Conforme
LA GERANCE

SARL TEMPO ROYAL
"Pub au Bureau"
24 rue Royale - 45000 ORLEANS
Tél. 02 38 62 91 09
SIRET 497 696 724 00036



Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL			Durée ex. en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise :			Durée de l'ex. précédent* 12		
26 RUE ROYALE			45000 ORLEANS		
Numéro SIRET* 49769672400036			Néant ☐	Ex. précédent (N-1) clos le :	
			Exercice N, clos le : 31/12/2016		31/12/2015
			Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3
					Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N	Frais de développement*	CX	CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaire	AF	AG	720	10 250
T	Fonds commercial (1)	AH	AI		264 000
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P	Avances et acc. sur immob. incorp.	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
I C	Constructions	AP	AQ		
M	Installat° tech., matériel et outillage ind	AR	AS	53 070	144 556
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	385 684	374 772
P	Immobilisations en cours	AV	AW		
B	Avances et comptes	AX	AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT		
L F	Autres participations	CU	CV		
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE		
E	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	12 602	12 678
TOTAL (II)			BJ	1 245 653	806 179
			BK	439 473	541 336
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM		
C T	En cours de production de biens	BN	BO		
T	En cours de production de services	BP	BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K	Marchandises	BT	BU	44 515	39 467
I S	Avances et acc. versés sur cdes	BV	BW	5 701	5 701
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	841	3 017
C R	Autres créances (3)	BZ	CA		370 214
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D	VMP(dt act° propres)	CD	CE		46 851
I	Disponibilités	CF	CG		178 620
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		26 215
R					
E					
	TOTAL (III)	CJ	CK	841	675 133
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	1 921 627	1 481 313
			1A	440 315	1 196 412
Renvois : (1) Dont droit au bail 264 000			CP	12 601	(3) Part à + d'un an
(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :			CR		
Clause de rés. de prop. :					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input data-bbox="751 338 799 367" style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input data-bbox="751 450 799 479" style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input data-bbox="751 483 799 512" style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	363 632	243 422
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 636	220 209
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	391 068	472 432
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	629 964	240 681
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input data-bbox="751 1167 799 1196" style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	225 495	250 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 889	89 322
	Dettes fiscales et sociales	DY	106 897	140 441
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		3 537
	TOTAL (IV)	EC	1 090 245	723 980
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 481 313	1 196 412
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 077 316	659 879
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL								Néant		*
		Exercice N						Exercice N-1		
		France		Exportation et intrac.		Total				
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	1 828 212	FB		FC	1 828 212	1 867 342		
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF				
	- services*	FG		FH		FI		2 544		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 828 212	FK		FL	1 828 212	1 869 886		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	45 340	20 954		
	Autres produits (1) (11)					FQ	136	70		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 873 687	1 890 909		
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	508 477	408 157		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-5 048	3 780		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	469 447	445 786		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 669	33 238		
	Salaires et traitements*					FY	470 092	447 468		
	Charges sociales (10)					FZ	110 545	97 963		
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	76 291	72 025		
	Dotations - dotations aux provisions					GB				
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	841	1 081		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	74 561	68 486		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 733 875	1 577 983		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	139 812	312 926		
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 204	5 246		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	5 204	5 246		
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 083	9 355		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	18			
	Total des charges financières (VI)					GU	7 101	9 355		
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 897	-4 109		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	137 915	308 817		

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 300	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	2 745	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 045	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	180	1 920
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	126 672	702
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	126 853	2 622
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-121 807	-2 622
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	-2 528	85 986
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 883 937	1 896 155
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 865 301	1 675 946
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	18 636	220 209
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	40 186	42 976
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	44 259	20 954
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
N V	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	72 833	67 540
O I S	(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9			
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N		
	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.	
	PENALITES,AMENDES FISC.& PENAL	180		
	VAL.COMPT.ACTIF CED.IM.	126 672		
	ROCHES DIFF.- RACHATS ANCIEN O			2 300
	(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieure	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'une mise en équ. 2		Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à poste 3			
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL I		KD	274 970	KE		KF			
	Terrains			KG		KH		KI			
C	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant L9	KJ		KK		KL			
		- Sur sol d'autrui	Dont Composant M1	KM		KN		KO			
R		- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant M2	KP		KQ		KR			
P		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant M3	KS	58 266	KT		KU	143 557		
R	Autres immob.	- Instal générales, agents, aménagemnts div*		KV	678 710	KW		KX	192 356		
E	corporelles	- Matériel de transport*		KY		KZ		LA			
L		- Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	211 873	LC		LD	131 970		
		- Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG			
L	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
E	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
S			TOTAL III	LN	948 849	LO		LP	467 883		
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T			
F	Autres participations			8U		8V		8W			
I	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S			
N	Prêts et autres immobilisations financières			1T	12 678	1U		1V	2		
			TOTAL IV	LQ	12 678	LR		LS	2		
	TOTAL GENERAL (I +II+ III + IV)			OG	1 236 497	OH		OJ	467 886		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise en équivalence ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		C0		D0		D7			
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	274 970	1X			
	Terrains			LX		LY		LZ			
C	Constructions	- Sur sol propre		MA		MB		MC			
		- Sur sol d'autrui		MD		ME		MF			
R		- Instal. générales, agencement et aménagement des constructions		MG		MH		MI			
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MJ	4 197	MK	197 626	ML			
		- Installations générales, agencements, aménagements		MM	437 575	MN	433 491	MO			
R	Autres	- Matériel de transport		MP		MQ		MR			
E	immob. corp.	- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MS	16 878	MT	326 965	MU			
L		- Emballages récupérables et div		MV		MW		MX			
L	Immob. corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB			
E	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF			
S			TOTAL III	NG	458 651	NH	958 081	NI			
	Participations évaluées (mise en équ.)			0U		M7		0W			
F	Autres participations			0X		0Y		0Z			
I	Autres titres immobilisés			2B		2C		2D			
N	Prêts et autres immob. financières			2E	79	2F	12 602	2G			
			TOTAL IV	NJ	79	NK	12 602	2H			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OK	458 730	OL	1 245 653	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL

Néant

X

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.
- (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise :

SARL TEMPO ROYAL

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*

IMMOB. AMORTISSABLES	Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux cts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développ. TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immob. incorp. TOTAL II	PE	720	PF		PG		PH	720
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
Construct* - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	44 455	QA	10 119	QB	1 505	QC	53 070
- Installations générales, agencements et aménagements divers	QD	445 559	QE	58 097	QF	313 596	QG	190 060
Autres immob. - Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	204 427	QM	8 075	QN	16 878	QO	195 624
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	694 441	QV	76 291	QW	331 979	QX	438 753
TOTAL GENERAL (I + II + III)	ON	695 161	OP	76 291	OQ	331 979	OR	439 473

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliat* amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
N Inst. gales., agenc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
C Inst gales,agencé & am div	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
R Mat bus & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
P Emb récup., div	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO				
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à évaluer								Z9		Z8			
Primes de remboursemt des obligations								SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL		Néant					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Prov. pour reconst. des gisements miniers et p	3T	TA	TB	TC			
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF			
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI			
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6			
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM			
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
& Prov. pr pensions et obligat* similaires	4X	4Y	4Z	5A			
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K			
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER			
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U			
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D			
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H			
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05			
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X			
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09			
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
I Sur comptes clients	6T	1 081 6U	841 6V	1 081 6W	841		
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B	1 081 TY	841 TZ	1 081 UA	841		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 081 UB	841 UC	1 081 UD	841		
Dont dotations et reprises							
- d'exploitation		UE	841 UF	1 081			
- financières		UG	UH				
- exceptionnelles		UJ	UK				
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision							
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise :		SARL TEMPO ROYAL				Néant					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3			
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	12 602	UV	12 602	UW			
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux			VA	1 356		1 356				
	Autres créances clients			UX	2 502		2 502				
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	28		28				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	4 000		4 000				
	Etat et	Impôts sur les bénéfices		VM	76 021		76 021				
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 797		10 797				
	collectivités	Autres impôts, taxes, versemts assim.		VN							
	publiques	Divers		VP							
	Groupes et associés (2)			VC	174 373		174 373				
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)			VR	104 995		104 995				
	Charges constatées d'avance			VS	26 215		26 215		0		
	TOTAUX			VT	412 889	VU	412 889	VV	0		
RE N V O I	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine	VG									
	à + de 1 an à l'origine	VH	629 964		617 035		12 929				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	225 495		225 495						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	127 889		127 889						
Personnel et comptes rattachés		8C	48 693		48 693						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 560		40 560						
Etat et	Impôts sur les bénéfices	8E									
	autres	TX	15 831		15 831						
Collectivités	Obligations cautionnées	VX									
	publiques	VQ	1 813		1 813						
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché		8J									
Groupes et associés (2)		VI									
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titre		8K									
Dette représentative de titres empruntés*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 090 245	VZ	1 077 316		12 929				
RE N V O I	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ	566 116	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032						
		Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK	200 622							
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL								

Exercice N, clos le :									
31/12/2016									
Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL Néant									
I. REINTEGRATIONS									
BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Rémunération du travail - de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) - de son conjoint - part déductible* à réintégrer :									
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) WD Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles WE 5 252									
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.* WF Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS) WG 744									
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option RA Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) RB									
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)* WI Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067 BIS-SD) XX									
Amendes et pénalités WJ 180 Charges financières (art 212 bis) XZ									
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI									
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.* WL Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI L7									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 18% (16% pour les ent. soumises à l'IR) Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0% Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé) Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212) SU Zone d'ent.* (act. exo.) SW									
Dont : Déficit étranger antérieurement déduit PME (art 209C) SX Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage									
TOTAL I									
II. DEDUCTIONS									
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)									
Régimes	Plus-values	- Imposées aux taux de 15% (16% pour les ent. soumises à l'IR) *							
Imposition	nettes	- Imposées aux taux de 0%							
		- Imposées aux taux de 19%							
particuliers	à	- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
et impos.	long terme	- Imputées sur déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								
différées	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
	Régime des sociétés mères et des filiales*, Produit net des act* et parts (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))								
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer									
Mesures									
Majoration d'amortissement *									
d'incitation	Entreprise nouvelle 44 septies	K9	Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2	Jeunes entre- innovantes (art 44 sexies A)	L8			
	Pôle de compétitivité hors CICE	L6	Sociétés d'investissement immo.	K3	Zoneestruc- defense (art. 44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies ou 44 A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC			
	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Deduct. div. (cf. feuillet séparé) dont déd. except. pour investissement Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS) ZI									
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
TOTAL II									
III. RESULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation									
des déficits reportables :									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)									
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)									
RESULTAT FISCAL									
BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)									

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL			Néant		*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4- K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	3 209
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	3 209
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis A1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	27 835
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis A1. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		TOTAUX	YN	YO	
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
			ligne WI	ligne WU	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et 3211-1 du Code des transports	XU
---	-----------

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL		Néant		*				
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT								
Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie		0C						
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		0D	220 209					
Prélèvements sur les réserves		0E						
TOTAL I		0F	220 209					
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB						
	- Autres réserves	ZD	120 209					
	Dividendes	ZE	100 000					
	Autres répartitions	ZF						
	Report à nouveau	ZG						
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	220 209				
Distributions (articles 235 Ter ZCA)								
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		XV						
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation								
RENSEIGNEMENTS DIVERS								
		EXERCICE N		EXERCICE N -1				
Engagements	- Engagements de crédit-bail immobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	236 534	YQ	74 418	91 467		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS				
Détails des postes	Autres	- Sous-traitance		YT	1 253	2 849		
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	5 789	XQ	97 025	91 956	
	achats et charges externes	- Personnel extérieur de l'entreprise		YU				
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	172 131	173 211		
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV				
	impôts et taxes	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES		ST	199 039	177 770	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052		ZJ	469 447	445 786		
		- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	7 492	8 225		
	T.V.A.	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	21 177	25 013	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052		YX	28 669	33 238		
Divers	- Montant de la TVA collectée			YY	216 388	220 845		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	149 027	129 528		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			OB	461 107			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			OS				
	Effectif moyen du personnel*	(dont apprentis : 3 handicapés :)		YP	20,88	20		
	Effectif affecté à l'activité artisanale			RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*			ZK	%	%		
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE			XP				
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)			ZR				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			RH					
Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1)	JL
				PV à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ens	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1)	JO
				PV à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale			JH		N°SIRET de la société mère	JJ	

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL					Néant		*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)
1	FNAC 2 TV PANASONI 3D	12/06/2014	3 167		1 371		1 796
2	1 TV- LCD SAMSUNG - DARTY	17/12/2015	1 030		134		896
3	TVX 24-26 RUE ROYALE- ORLEANS AU BUREAU	01/07/2009	437 575		313 596		123 980
4	ROCHES DIFFUSION 20FAUTL CUIR	23/04/2009	15 147		15 147		
5	ROCHES DIFF.1 TABT HAUT BAR	23/04/2009	217		217		
6	ROCHES DIFFUSION 2 FAUTL CUIR	23/04/2009	1 515		1 515		
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées			Plus-values taxables à 19 % (11)	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1		-1 796	-1 796				
2		-896	-896				
3		-123 980	-123 980				
4	2 395	2 395	2 395				
5	17	17	17				
6	333	333	333				
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+				+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans.*				+		
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+	
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-	
20	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+	+
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 20)(9)			-123 927				
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 20)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :	SARL TEMPO ROYAL	Néant	X	*
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 16% (2)			
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *			
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)			

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N-1			
Moins-values N-2			
nettes à long terme N-3			
subies au cours N-4			
des dix exercices N-5			
antérieurs N-6			
(montants restant à N-7			
déduire à la clôture N-8			
du dernier exercice) N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Origine	Moins-values			Imputations sur les PVL T	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N	à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)	à 15 % ou 16,5 % (1)		
N-1						
nettes à long N-2						
terme subies N-3						
au cours des N-4						
dix exercices N-5						
antérieurs N-6						
(montant restant N-7						
à déduire à la N-8						
clôture du dernier N-9						
exercice) N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D 2017

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL		Néant		X		*					
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*											
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N											
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme									
		à 10%		à 15%		à 18%		à 19%		à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1									
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.		2									
Total (lignes 1 et 2)		3									
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés		4									
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés		5									
Total (lignes 4 et 5)		6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7									

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

Désignation de l'entreprise : SARL TEMPO ROYAL		Néant ☐	*
Exercice ouvert le : 01/01/2016	et clos le : 31/12/2016	Durée en nombre de mois : 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez ci-dessous la dénomination et le SIREN de la société tête de groupe			
N° SIREN			
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE			
Ventes de marchandises	OA	1 828 212	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subv. d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	136	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	OI	36 755	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	136	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 1	OM	1 865 238	
II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	508 477	
Variation de stocks (marchandises) *	OO	-5 048	
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	335 881	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	6 854	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	74 561	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Total 2	OJ	920 724	
III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			

Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 - Total 2	OG	944 514
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)			SA	944 514
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE			EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Période de référence	Du		Au	
Date de cessation			HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2016

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles	30/05/2007	☒	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☒
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	274 970			274 970
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 266	143 557	4 197	197 626
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	890 583	324 326	454 454	760 456
Immobilisations financières.....	12 678	2	79	12 602
Total.....	1 236 497	467 886	458 730	1 245 653

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	720			720
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 455	10 119	1 505	53 070
Autres immobilisations corporelles...	649 986	66 172	330 474	385 684
Total.....	695 161	76 291	331 979	439 473

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	3 à 10 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	39 467	44 515	39 467	44 515
Total.....	39 467	44 515	39 467	44 515

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	12 602	12 602	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	400 287	400 287	0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	105 195
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	1 081	841	1 081	841
Autres postes d'actif.....				
Total.....	1 081	841	1 081	841

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	100	80,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	100	80,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	629 964	617 035	12 929	
Dettes financières diverses.....	225 495	225 495		
Fournisseurs.....	127 889	127 889		
Dettes fiscales et sociales.....	106 897	106 897		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....				
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	1 090 245	1 077 316	12 929	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	297
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	6 461
Dettes fiscales et sociales.....	38 929
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	27 956
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	74 418
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Autres informations significatives

Fonds commercial : Acquisition du Droit au bail le 26/11/2008 à Eurodif pour une valeur de 264 000 €
 Nantissement SSP-Fonds de Commerce- Caution Solidaire